



# SAINT-DENIS- LANNERAY

## INFOS

N° 2 / JUIN 2019



# CARNAVAL !

## À VOS AGENDAS

JUIN	<b>Vendredi 14 juin :</b> Danse Pontoise – Assemblée Générale – Saint-Denis-les-Ponts
	<b>Samedi 15 juin :</b> Anim' 2000 – Gala de danse – Lanneray
	<b>Vendredi 21 juin :</b> Fête d'été – Saint-Denis-les-Ponts
	<b>Dimanche 23 juin :</b> Amicale des Anciens Élèves – Méchoui – Lanneray
	<b>Vendredi 28 juin :</b> Fêtes et Loisirs Pontois – Assemblée Générale – Saint-Denis-les-Ponts
	<b>Samedi 29 juin :</b> Fêtes et Loisirs Pontois – Journée détente – Saint-Denis-les-Ponts
JUILLET	<b>Vendredi 5 juillet :</b> Judo Club Pontois – Assemblée Générale – Saint-Denis-les-Ponts
	<b>Dimanche 7 juillet :</b> Club du 3 <sup>e</sup> âge – Loto
	<b>Samedi 13 juillet :</b> Défilé et retraite aux flambeaux – Feu d'artifice – Saint-Denis-les-Ponts
	<b>Dimanche 14 juillet :</b> Cérémonie au monument aux morts – Saint-Denis-les-Ponts
AOÛT	<b>Dimanche 4 août :</b> Anciens Combattants – Méchoui – Saint-Denis-les-Ponts
	<b>Mercredi 28 août :</b> Club du 3 <sup>e</sup> âge – Manille
	<b>Samedi 31 août et Dimanche 1<sup>er</sup> septembre :</b> Foire aux Vins et aux Produits Régionaux – Saint-Denis-les-Ponts

## OBSERVATION ASTRONOMIQUE



Les membres de l'Association CIEL organiseront une soirée d'observation astronomique du ciel le 7 septembre 2019. Celle-ci débutera dans l'après-midi par l'observation du soleil (avec les filtres nécessaires bien sûr), et continuera dans la soirée avec une observation du ciel nocturne. Comme l'année précédente, le matériel sera installé dans le pré situé face à la mairie de Saint-Denis-les-Ponts. Plusieurs instruments du club et des membres (allant de 2 lunettes spécifiques de 40 mm de diamètre pour le soleil jusqu'à un télescope de 300 mm de diamètre) seront à la disposition du public. L'accès au public sera bien sûr totalement gratuit. Les personnes qui possèdent un instrument pourront l'apporter.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

**Lia TEIXEIRA**, le 11 décembre 2018 à Vendôme (41),  
11 rue des Minières – Saint-Denis-les-Ponts  
**Tyméo ANDRÉ**, le 11 février 2019 à Le Coudray (28),  
31 rue de la Mairie – Lanneray  
**Léa GIRARD**, le 5 mars 2019 à Le Coudray (28),  
94 Route Nationale – Saint-Denis-les-Ponts  
**Élina MAILLARD**, le 19 mars 2019 à Le Coudray (28),  
5 allée des Aubépines – Saint-Denis-les-Ponts  
**Lucas HUBERT**, le 6 avril 2019 à Le Coudray (28),  
35 rue de la Mairie – Lanneray  
**Matéo REMESSO**, le 16 avril 2019 à Vendôme (41),  
44 rue de la Mairie - Lanneray

### DÉCÈS

**Michel BOULAS** (70 ans), le 22 décembre 2018,  
3 rue des Cathelines – Saint-Denis-les-Ponts  
**Patrick BOIS** (61 ans), le 31 décembre 2018,  
32 Touchémont – Lanneray  
**Jean GOUIN** (85 ans), le 24 janvier 2019,  
1 Route de Douy – Saint-Denis-les-Ponts  
**Georges CORSELLIS** (87 ans), le 3 février 2019 –  
Chemin de la Poule – Saint-Denis-les-Ponts  
**René BEAUCHAMP** (82 ans), le 23 mars 2019 –  
7 La Pinoterie – Saint-Denis-les-Ponts

## PÉRIODE ESTIVALE – HORAIRES & FERMETURE DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LANNERAY

À compter du 8 juillet et jusqu'au 2 août 2019, la mairie sera ouverte uniquement le mardi.  
La mairie sera fermée du 5 au 23 août 2019.

## DATES DE BALAYAGE DES CANIVEAUX

**26 juin – 18 septembre – 4 décembre**

Afin d'optimiser le passage de la balayeuse, nous demandons aux personnes stationnant leur véhicule le long des trottoirs de bien vouloir faire le nécessaire afin de ne pas gêner l'intervention de celle-ci.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes arrivés cette année sur la commune, vous n'êtes pas encore passés à la mairie vous faire connaître comme « Nouvel Arrivant », alors n'hésitez pas ! A cette occasion, un guide d'accueil vous sera remis. Il vous propose des informations pratiques sur la commune afin de vous accompagner au mieux dans votre vie de tous les jours.

## RAPPEL

Tout habitant a le devoir d'entretenir le trottoir au droit de sa propriété notamment le désherbage et la destruction des mousses en utilisant de manière raisonnée les moyens préconisés pour préserver notre environnement.

## SERVICE NATIONAL

### RECENSEMENT DE LA 2<sup>E</sup> PERIODE – ANNEE 2019

Doivent se présenter en mairie pour se faire inscrire avant fin juin 2019, les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2003, se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

## RAGONDINS

Propriétaires de bords de Loir, si vous souhaitez piéger les ragondins, bien vouloir vous faire connaître à la mairie pour que des cages soient installées par le personnel communal.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

Pour toute première demande ou renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, vous devez vous adresser au service Etat Civil de la mairie de Châteaudun. Le dossier sera enregistré sur rendez-vous uniquement. Renseignements et prise de rendez-vous au 02 37 45 94 31.

## FÊTE D'ÉTÉ

Elle se déroulera le vendredi 21 juin 2019 à partir de 19 h 30 sur le parking derrière l'Espace Jean-Moulin (en cas de mauvais temps repli dans la salle)  
La soirée sera animée par l'association ADAMC, style cabaret et danses. Restauration et buvette sur place.

## 13 ET 14 JUILLET 2019

**Le 13 juillet :** Repas champêtre à l'Espace Jean-Moulin à partir de 19 h. Distribution des lampions, place Jean-Moulin à partir de 22 h, retraite aux flambeaux suivi du feu d'artifice à 23 h. Bal animé par Ambiance Club.

**14 juillet :** Cérémonie au monument aux morts à 11 h suivie du pot de l'amitié dans le hall de l'Espace Jean-Moulin

## INFORMATION IDENTIFICATION ANIMALE

**Comme le précise l'article L 212-10 du Code rural et de la pêche maritime, l'identification des animaux domestiques est obligatoire. En effet les indications portées sur la puce ou le tatouage permettent d'identifier les animaux et de connaître le nom, l'adresse et le téléphone de leur propriétaire.**

Ces informations sont portées sur le fichier national d'identification des animaux (ICAD), indispensable en cas de perte ou de vol de votre animal.

C'est pourquoi, en cas de déménagement ou de cession d'un animal, il est indispensable de changer les coordonnées de la puce électronique ou du tatouage sur le fichier ICAD, **C'est gratuit.** Ce fichier est, pour les animaux domestiques, ce que la carte d'identité est pour l'humain.

## FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale sera fermée du 27 au 31 mai 2019 et du 16 au 30 août 2019.

## CANICULE

Les personnes âgées fragiles et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire au registre nominatif pour être contactées par les services de la Commune en cas de fortes chaleurs et de canicule.

Cette inscription est totalement confidentielle et gratuite. En cas d'alerte canicule, cette inscription vous permettra, selon votre situation personnelle et familiale, d'être contacté par téléphone ou de recevoir des visites à domicile.

La demande peut être faite par un tiers, entouré de la personne ou service intervenant auprès d'elle.

Ce formulaire d'inscription est disponible à la Mairie ou sur notre site internet [www.saintdenislesponts.fr](http://www.saintdenislesponts.fr)



## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

NOM - PRÉNOM - ADRESSE	COMMUNE DÉLÉGUÉE	TÉLÉPHONE
<b>FOUILLEUX Pascale</b> 183 rue des Roses	Saint-Denis-les-Ponts	09 50 37 43 13
<b>GALLOU Isabelle</b> 4 rue de la Coifferie	Saint-Denis-les-Ponts	06 88 99 09 70
<b>GAUTIER Jocelyne</b> 5 rue des Bégnoux	Saint-Denis-les-Ponts	02 37 45 58 99
<b>IOZZIA Claire</b> 1 impasse du Stade	Saint-Denis-les-Ponts	02 37 66 00 26
<b>LARUE Christelle</b> 8 rue des Bégnoux	Saint-Denis-les-Ponts	02 37 66 08 72
<b>LYS Claudine</b> 15 Rue des Bleuets	Saint-Denis-les-Ponts	06 25 86 79 37
<b>MARCHAND Sabrina</b> 1 rue des Acacias	Saint-Denis-les-Ponts	02 36 26 91 24
<b>MOREL Cyrielle</b> 19 ZA Les Roncettes	Saint-Denis-les-Ponts	06 19 85 18 30
<b>OUTIN Muriel</b> 3 rue de la Mairie	Lanneray	02 37 47 97 03
<b>PASQUIER Isabelle</b> 28 rue des Muguets	Saint-Denis-les-Ponts	02 37 45 78 53
<b>PECNARD Audrey</b> 6 cavée du Chêne	Saint-Denis-les-Ponts	06 15 80 78 30
<b>QUINEAU Caroline</b> 13 rue du Stade	Saint-Denis-les-Ponts	02 37 66 25 41
<b>ROLLAND Sylvie</b> 23 rue des Muguets	Saint-Denis-les-Ponts	06 77 11 37 87
<b>ROULLEAU Magali</b> 16 La Folie	Saint-Denis-les-Ponts	02 37 45 41 70 06 12 91 06 40
<b>RUFINOS LATAS Virginie</b> 108 Ruelle de Segland	Saint-Denis-les-Ponts	07 82 66 11 76
<b>THIERRY Annick</b> 4 rue des Cathelines	Saint-Denis-les-Ponts	02 37 45 00 34

## ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs se déroulera du 8 au 26 juillet 2019 au Groupe Scolaire Robert Desnos.

Les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h le soir.

La direction sera assurée par Gwladys VANBEVER.

Vous trouverez sur notre site internet [www.saintdenislesponts.fr](http://www.saintdenislesponts.fr) tous les renseignements concernant les inscriptions (Rubrique → Vivre à St Denis → Education → Accueil de Loisirs)



**ISA SERVICES – AIDE AUX AIDANTS**  
 Accompagnement individualisé (sorties diverses, RDV médicaux, aide aux démarches administratives, aide au répit des aidants...)  
**CONTACT : Isabelle VIVIEN**  
 Tél : 06.06.40.52.27  
 Email : [isabelle.vivien@yahoo.fr](mailto:isabelle.vivien@yahoo.fr)

## CRÉATION D'UN RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Un nouveau service géré par La Communauté de Communes du Grand Châteaudun est proposé à Saint-Denis-les-Ponts : Le Ram (Relais Assistants Maternels).

Ce service qui a pour vocation d'accompagner les assistantes maternelles dans l'exercice de leurs missions et d'informer les parents à la recherche d'un mode de garde.

À compter du 16 mai, Audrey Salvo, animatrice-responsable RAM, éducatrice de jeunes enfants de formation, proposera des ateliers d'éveil à thèmes (ateliers motricité, cuisine, peinture...) pour les assistantes maternelles et les enfants qui leurs sont confiés, le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 à la garderie périscolaire, 2B rue de la Bretèche.

En complément de ces ateliers, l'animatrice effectuera une permanence le jeudi de 13 h à 16 h à la garderie périscolaire, 2B rue de la Bretèche (des rendez-vous peuvent être proposés en dehors de cet horaire de permanence),



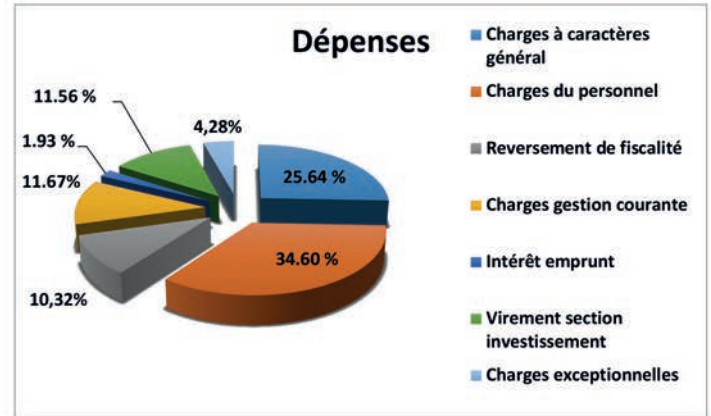
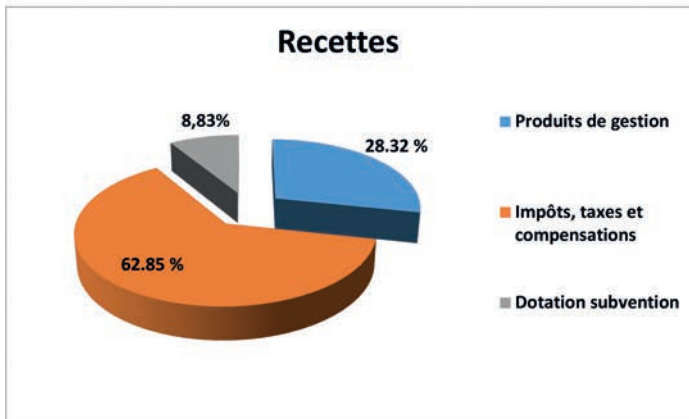
pour accompagner les parents dans leurs démarches administratives préalables à l'embauche d'une assistante maternelle et pour soutenir les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle.

## POUR TOUS COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

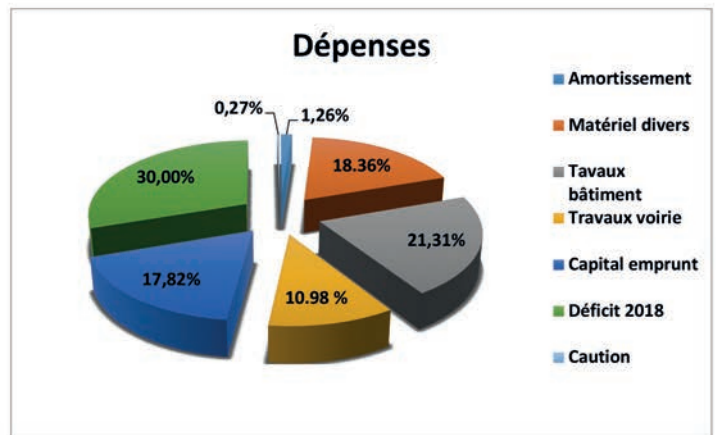
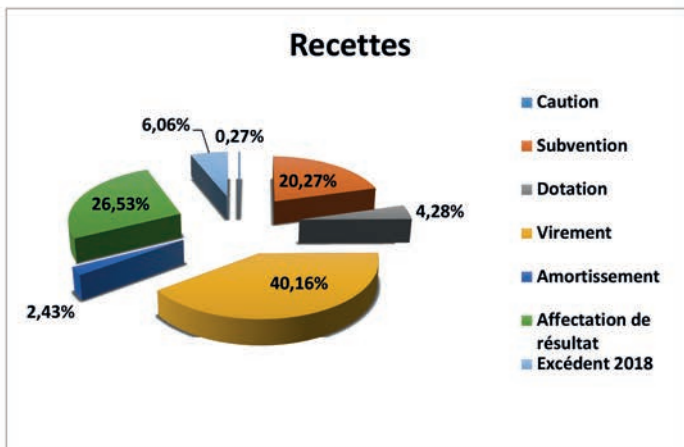
contacter l'animatrice RAM, Audrey SALVO au 07.52.60.70.55. [ram.cloyes@grandchateaudun.fr](mailto:ram.cloyes@grandchateaudun.fr)

## BUDGET 2019

Fonctionnement 2 595 031.43 €



Investissement 747 087.50 €



## TRAVAUX

### SALLE DE SPORT

Afin d'harmoniser les couleurs des bâtiments scolaires et sportifs, les employés communaux ont repeint la façade de la salle des sports côté parking.

Côté intérieur, les peintures des sanitaires et douches ont également été refaites.

Les employés ont aussi procédé au remplacement complet des anciens projecteurs de la surface de jeu par des projecteurs à LED beaucoup moins énergivores.

D'autres travaux sont également en cours :

- Réfection de la cour de l'école.
- Réfection du mur du cimetière de Lanneray.
- Mise en place d'une chicane de ralentissement route des Abrès...



## ENVIRONNEMENT

### SITREVA REPREND LES COLLECTES ECODDS

En début d'année, l'agrément de l'éco-organisme EcoDDS n'avait pas été renouvelé et toutes les collectes des déchets chimiques avaient dû être interrompues au niveau national. Sitreva s'était donc vu contraint de refuser provisoirement les apports des déchets chimiques dans toutes ses déchèteries. Courant mars, EcoDDS a enfin obtenu son nouvel agrément.

Après signature de la nouvelle convention, les armoires DDS qui étaient pleines depuis trois mois ont pu être vidées dans toutes ses déchèteries.

Aujourd'hui Sitreva annonce que toutes ses déchèteries sont de nouveau en mesure d'accepter les déchets chimiques.



## SÉCURITÉ

### UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉ

Vous avez peut-être constaté que le service de police municipale était plus visible depuis le début de l'année 2019. La collectivité a procédé au recrutement d'un second agent de police fin 2018, il est présent depuis le mois de février 2019. Les différentes missions qui lui sont confiées sont nombreuses et variées. Ce service est compétent sur la totalité du territoire sur les questions du respect du Code de la Route : vitesse, stationnement, usage des voies, téléphone portable et autres infractions bien trop présentes sur notre territoire. Une grande vigilance est faite dans ce domaine suite à de trop nombreuses infractions constatées par les différents services de police et de retour d'administrés. Certaines de ces infractions peuvent être relevées par la vidéo verbalisation accordée par les services Préfectoraux d'Eure-et-Loir.

Les deux agents travaillent également en collaboration avec la Gendarmerie Nationale par le biais d'une convention de coordination renforcée depuis sa première rédaction en 2002 et réactualisée en fonction des différentes sollicitations de l'État.

Des missions conjointes sont programmées dès maintenant sur la totalité de notre territoire sur les questions de police de proximité, d'aide aux personnes et bien entendu sur la sécurité de toutes et tous ainsi que des espaces publics ou non ouvert aux publics.

**Les deux agents de police municipale sont joignables aux 02 37 45 19 05 / 06 10 09 75 64 / 07 57 41 23 96 Mail : [policemunicipale@saintdenislanneray.fr](mailto:policemunicipale@saintdenislanneray.fr)**

Vous pouvez saisir également le service de police municipale par le biais du site internet dans l'espace police municipale sur le site [www.saintdenislesponts.fr](http://www.saintdenislesponts.fr) rubrique **police municipale**.

### INTERDICTION DE BRÛLER

Toutes sortes de feux sont interdites sur l'ensemble du territoire, à l'exception des barbecues (sauf déclenchement plan canicule).



Cette interdiction, nous a été rappelée par les services de l'État. Le maire a donc dû retirer son arrêté réglementant le fait d'autoriser une fois par mois en hiver le brûlage à l'air libre pour les particuliers. Pour les professionnels nous rappelons également qu'il est formellement interdit d'effectuer le brûlage de leurs déchets et qu'ils doivent être en capacité d'en effectuer une traçabilité lors des contrôles des services de polices ou administratifs.

Tout manquement à cette interdiction peut être constatée par les services de police municipale et/ou de la Gendarmerie Nationale. Des peines contraventionnelles pourront vous être notifiées par les différents tribunaux compétents.

### CIRCULATION SUR LES TROTTOIRS

La circulation des véhicules sur les trottoirs est formellement interdite à l'exception de ceux menés par des enfants de moins de 9 ans. Une tolérance peut être faite si la plus grande des prudences est faite concernant le partage des espaces publics. Si cette prudence n'est pas constatée la municipalité sera dans l'obligation de réglementer par voie d'arrêté municipal la circulation des cycles et engins électriques ou non présents sur la commune.

Règle de circulation sur les trottoirs : les véhicules doivent, sauf en cas de nécessité absolue, circuler sur la chaussée ; toutefois, ils peuvent franchir un trottoir, à partir de l'accès le plus proche, pour rejoindre ou quitter les accès carrossables des immeubles riverains ou des accès non ouverts à la circulation publique ; la circulation des vélos est autorisée sur les trottoirs hors agglomération lorsqu'il s'agit d'une route pavée ou en état de réfection et à condition de respecter l'allure au pas à la rencontre des piétons.

### VIDÉO PROTECTION

La commune dispose d'un système de vidéo protection sur l'ensemble de son territoire, les dernières mise en place sont situées rue des Roncettes, rue du Stade, salle des fêtes et au City Park, les services de l'État encouragent ces implantations qui permettent la résolution d'affaires judiciaires sur un territoire plus vaste que notre commune. Le responsable du service de police municipale est à votre disposition pour toutes questions relatives à ce système.

## CULTURE

## À LA DÉCOUVERTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LANNERAY

Créée en 1986 par Claude Tessier et une poignée de bénévoles, la bibliothèque municipale de Lanneray est toujours en pleine activité.

En 2010 la bibliothèque emménage dans de nouveaux locaux rue de la Mairie et en 2011 elle passe une étape importante en adhérant à la BDEL (bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir) qui lui permet de devenir une bibliothèque de niveau 3.

Grâce à son adhésion à la BDEL et à la subvention annuelle attribuée par la commune, la structure de Lanneray peut s'informatiser et disposer d'un fond conséquent de livres et de documents sonores dont des CD musicaux, renouvelé plusieurs fois par an.

Le fond se compose aujourd'hui de 2 000 livres enfants, ados, adultes, BD, revues (triés et sélectionnés régulièrement), 270 CD, complétés par le fond de la BDEL de 1 000 livres et de 200 CD renouvelés en partie quatre fois par an. Plusieurs animations sont organisées chaque année dont une exposition thématique le jour de la brocante.

### UN SERVICE PUBLIC APPRÉCIÉ

Le public se compose d'enfants, elle accueille actuellement les élèves de l'école primaire le lundi, de familles,

d'adultes et d'un fidèle public de personnages âgées. « Nous tissons un lien avec toutes ces personnes, nos bibliothécaires et bénévoles entretiennent de bonnes relations avec le public, c'est un peu la vie du village » se réjouit Claude Tessier.

À noter que pour les personnes qui ont des problèmes de vue, la bibliothèque sélectionne des livres en gros caractères.

Un ordinateur en libre accès est à la disposition des lecteurs.

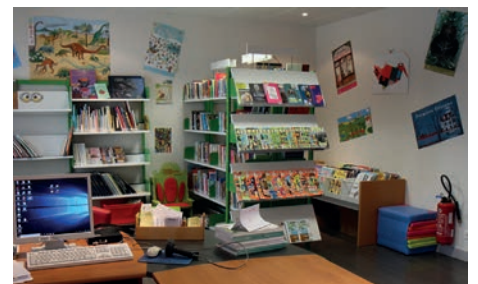
L'adhésion est de 3 € par an et chaque lecteur inscrit dispose d'un code lui permettant d'accéder au portail des médiathèques d'Eure-et-Loir. Il peut ainsi réserver des ouvrages en ligne qui lui seront acheminés par navette. Ce code permet aussi de consulter et de lire toutes les revues et journaux mis en ligne.

### OUVERTE 4 HEURES PAR SEMAINE

La bibliothèque est ouverte deux fois par semaine : le lundi de 14 h à 16 h 30 et le mercredi de 16 h 30 à 18 h, elle est fermée pendant les vacances scolaires. Les sept bénévoles qui animent la bibliothèque seront ravis d'accueillir de nouveaux lecteurs de Saint-Denis-les-Ponts.



De gauche à droite : Françoise Rubio, Catherine Fourmas, Colette Cense, Nathalie Ferrand, Claude Tessier, Solange Monrose, Huguette Pionnier.



Le secteur jeunesse.

### INFORMATIONS

Bibliothèque municipale de Lanneray,  
28 rue de la Mairie,  
**Tél. : 02 37 66 15 41** (pendant les heures d'ouverture).

## ARTISANAT

## UN NOUVEAU PEINTRE EN BÂTIMENT À LA FOLIE

Depuis le début d'année un nouveau peintre en bâtiment s'est installée au n° 10 à La Folie, Saint-Denis-les-Ponts. Âgé de 30 ans, Jonathan Savignard, a été salarié dès l'obtention de son CAP en 2005 de peintre application de revêtement.

Après de longues années d'expérience, il a donc décidé de se mettre à son compte et a fondé SJDéco. Il propose peinture, décoration intérieure, revêtements muraux et de sol, ravalement de façades. Il se déplace habituellement



dans un rayon d'une trentaine de kilomètres mais accepte parfois des chantiers plus lointains comme Blois ou la région parisienne.

Jonathan Savignard se tient à la disposition des clients pour établir un devis ou prodiguer des conseils.

### PLUS D'INFORMATIONS

On peut joindre SJDéco au **06 59 63 21 30**  
Mail : [savignard.jonathan@orange.fr](mailto:savignard.jonathan@orange.fr)

## RÉTROSPECTIVE



Le vendredi 21 décembre 2018, les enfants des écoles ont pu assister et apprécier le spectacle « Kalinka, petite fille des neiges » organisé par la commune. Les enfants ont bien participé, un goûter leur a été donné après le passage du Père Noël avec ses bonbons.

Le réveillon sur le thème « Les îles », organisé par la commune a été apprécié des convives ainsi que le repas servi par le traiteur Thurin et la soirée animée par l'orchestre de Dominique Philippeau. Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année.



Alain Rousseau a présidé la cérémonie des vœux le 25 janvier et a salué les nouveaux habitants, les bébés de l'année, les médaillés du travail et deux couples d'anciens commerçants.

Une initiation à l'Aïkido pour toutes les classes de l'école primaire de Saint-Denis-les-Ponts a permis de découvrir ce sport aux nombreuses vertus. L'animation était assurée par le Club dunois.



## MÉDAILLES DU TRAVAIL



Le 25 Janvier dernier, Monsieur le maire et son conseil municipal ont accueilli les médaillés du travail.

### MÉDAILLES GRAND OR (40 ANNÉES DE SERVICE)

- Madame JULLIEN Claudine
- Madame MARCATTÉ Brigitte
- Madame MOREL Chantal
- Monsieur PINTO Manuel

### MÉDAILLES D'OR (35 ANNÉES DE SERVICE)

- Madame HAMEL Nathalie
- Monsieur MARCÉ Xavier
- Monsieur SERREAU Olivier
- Madame TERRIER Françoise

### MÉDAILLES DE VERMEIL (30 ANNÉES DE SERVICE)

- Monsieur JORRY José

### MÉDAILLES D'ARGENT (20 ANNÉES DE SERVICE)

- Madame BELLANGER Marie-Hélène
- Monsieur GOZILLON Eric





## UN SECOND TRIMESTRE BIEN REMPLI À L'ÉCOLE MATERNELLE

Durant cette deuxième période, l'école maternelle a connu encore de belles et riches aventures.

La venue d'Estelle DUPEN, artiste céramiste avec laquelle nous travaillons depuis de nombreuses années à présent, se déroule toujours dans la même qualité d'échange, de présence et de plaisirs partagés.

Quand les artistes entrent à l'école c'est une ouverture sur la culture. Nous avons le projet de créations d'œuvres en rapport avec notre thème de l'année La Polynésie, mission accomplie, fleurs de tiaré, tortues, poissons et gecko vont orner les maisons.

### LA CÉLÉBRATION DU CARNAVAL

Première et deuxième rencontre sportive USEP, rencontre avec d'autres

classes communion autour de sport la danse avec « le petit bal », le vélo avec « tout ce qui roule ».

Enfin pour finir en rêve la période, rencontre avec des artistes polynésiens. En une journée, un très long et beau voyage. Approche d'une culture, autour de la musique, la danse et l'art avec générosité, ferveur, bienveillance,

gentillesse ; sourires, humanité : l'art de vivre.

Journée qui a passé très vite, trop vite aux dires de tous enfants et adultes, et a fini par un magnifique spectacle. Encore un grand bravo et merci à tous ! artistes, parents et enfants.

**Catherine Pousset**

**Directrice de l'école maternelle**



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT DESNOS SAINT-DENIS-LES-PONTS

Après le spectacle de Noël et la galette des rois, nos élèves ont œuvré à la réalisation d'une dame carnaval « polynésienne », dont la structure fut élaborée par les services techniques (que nous remercions).

Après avoir dansé en rythme autour de cette vahiné et après lui avoir confié quelques messages secrets à emporter avec elle, l'école a décidé de ne pas la brûler et de la garder pour la kermesse.

Ce fut donc un autre bonhomme carnaval qui fut brûlé pour la grande joie de tous. Crêpes et boissons (merci à l'APE) furent ensuite servis. Une bien belle journée qui, symboliquement, marquait la fin de l'hiver.

Le printemps est arrivé et avec lui les projets suivants :

■ **Chorale** : le thème est celui de la Polynésie, une intervenante, Céline Ablancourt, est présente tous les

lundis. Une prestation aura lieu le jour de la kermesse.

■ **Une sortie vélo** était prévue le jeudi 13 juin (en cas de pluie reportée au 20 juin). Les classes de CP et Ce1 sortiraient le matin, les cycles 3 toute la journée.

■ **Projet rivières** : les classes de CE2 et CM2 bénéficieront de l'intervention de l'association des rivières de France. Un intervenant sensibilisera les enfants à la faune et la flore autour de nos rivières, le respect de l'environnement lors de deux rencontres.

■ **Piscine** : pour les CM1 et CM2, à Cloyes sur-le-Loir (tous les mardis matin pendant 11 séances).

Pour les CE1 et CE2 à Châteaudun (tous les mardis après-midi pendant 11 séances).

■ **Alimentation**. Intervention de lycéens de Nermont sur l'alimentation pour les classes de CE2, CM1 et CM2

■ **Volley-ball** : les classes de CM1 et CM2 ont bénéficié de séances d'initiation. Une rencontre sportive inter-écoles aura lieu au début du mois de juillet.

■ **Sécurité routière**, pour les CM2 (intervention de la gendarmerie)

■ **Le permis piéton** pour les CE2 (intervention de la gendarmerie)

■ **Un permis internet** pour les CM2 (intervention de la gendarmerie)

■ **Médiathèque**.

■ **École et Cinéma**, une troisième séance est à venir.

■ Les classes de CE2, CM1 et CM2 iront en **voyage de fin d'année au donjon de Montbazou** (37).

■ Enfin les élèves de CP et CE1 sont partis du 29 avril au 3 mai en **classe de découvertes dans le Périgord**.

Photos et explications à paraître dans le prochain numéro.

**Le directeur recevra les familles pour les inscriptions au CP, sans rendez-vous, les mardis 14 mai et 11 juin de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 18 h.**



## COLLECTE DE PAPIERS AVEC LE CARTABLE ENCHANTÉ PONTOIS

« Pour la troisième année consécutive, l'association des parents d'élèves « Cartable Enchanté Pontois » des écoles a décidé de reconduire l'action de collecte de papiers, en partenariat avec la société PAPREC qui mettra une benne à disposition à l'école élémentaire.

Comme les autres années, le principe est simple : nous remplissons la benne, autant que nous pouvons et la société PAPREC valorisera son contenu au prix de la tonne de papiers.

Les types de papiers autorisés sont : les livres, magazines, journaux, annuaires, catalogues, publicités, feuilles de papier (blanc ou couleur), publicités, papiers cadeaux, cartons (gros ou petits emballages)...

L'opération se déroulera cette année du 5 au 12 juin 2019.

Nous comptons sur vous pour sensibiliser un maximum de personnes autour de vous et ainsi arriver à une collecte au minimum de 4 tonnes.



Si tout le monde se mobilise, nous pourrions contribuer à la réalisation de projets pédagogiques des deux écoles. Nous ne manquerons pas de vous préciser, ultérieurement, les horaires durant lesquels s'effectuera cette collecte.

**Les membres du bureau  
de l'association  
« Cartable Enchanté Pontois »**

### RENSEIGNEMENTS UTILES

Contactez Mme Cosset (06 24 51 28 77)

### GALA DE DANSE À LANNERAY

Après son loto du 12 mai dernier, ANIM'2000 propose un gala de danse le **15 juin** à 20 h 30 à la salle des fêtes de Lanneray. Entrée 5 €.

### MÉCHOUI

Le méchoui annuel est organisé le **dimanche 23 juin** au silo Axéreal à Lanneray.



Inscriptions auprès de Jean-François Pichot (02.37.96.13.38) ou Claude Launay (02.37.96.16.41).

### VOYAGEZ AVEC LES AÎNÉS DU TEMPS LIBRE

Les Aînés du Temps Libre de Saint-Denis-les-Ponts proposent deux sorties d'une journée :

- « Les Jeudis du Pins » le **4 juillet 2019** : Visite du Haras, présentation en musique des chevaux, défilé d'attelages composés de la collection de voitures hippomobiles.
- Alençon le **24 septembre 2019** : « Authentiques et belles dentelles », la vie d'autrefois.

Des places sont disponibles pour ces deux sorties. Renseignements et inscriptions au **02 37 45 00 45**.

## ESKISSE ET FOLK EN VRAC À LANNERAY

L'association Eskisse encadre des ateliers d'initiation aux danses traditionnelles le mardi toutes les deux semaines au foyer socio-éducatif Jules-Verne à Mainvilliers. Un départ de Lanneray est organisé à 20 h pour un retour vers minuit. L'atelier permet de s'initier aux danses pratiquées dans les bals folk et Fest-Noz : danses collectives, de couples ou individuelles, chants à danser, sur des musiques d'ici ou d'ailleurs (Bretagne, Berry, Irlande, Québec...) L'animation est assurée par des musiciens et danseurs de l'association Eskisse et du groupe «Folk en Vrac».

La dernière séance de l'association aura lieu à la salle des fêtes de Lanneray le mardi 18 juin 2019 précédée d'un pique-nique. Les habitants de la commune de Saint-Denis-Lanneray qui souhaitent y participer sont les bienvenus (prendre contact avec Anne-Marie ou Jean-Jacques).

Nous animons également le lundi soir, une semaine sur deux l'atelier

d'initiation aux danses traditionnelles de l'association Kadanse à Bonneval. Le groupe Folk en Vrac anime principalement des bals « Folk » mais aussi des concerts chants de marins/ musique irlandaise, parfois aussi des manifestations de village...

Les instruments utilisés sont l'accordéon diatonique, le violon, bouzouki, guitare, mandoline, banjo, flute traversière, bombarde, biniou koz... en fonction des musiciens présents.

### LES ANIMATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES CETTE ANNÉE

- Concert suivi d'un bal à Bonneval le 26 janvier,
- Le bal de Nogent-le-Rotrou le 9 mars,
- Un concert le 15 mars à Montoire
- Une partie des musiciens jouaient avec le groupe Galway le 16 mars à Saint-Denis-les-Ponts
- Un bal près de Bourges (St Caprais) le 23 mars.
- Un concert à l'EPAHD de Chevilly le 3 avril.



### PROGRAMME

- Samedi 18 mai, bal folk à la salle des fêtes de Mainvilliers en co-animation avec le groupe Traîne Buisson de Vendôme.
- Samedi 6 juillet à Troo
- En prévision avec des dates incertaines, vallée de la Maurienne et festival de Gennetines...

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Anne-Marie DANTAN  
ou Jean-Jacques PETAT  
3 rue du Meslay à LANNERAY.  
Tél. 02 37 96 11 96  
folkenvrac@gmail.com

## AU BASKET CLUB PONTOIS



Équipe U13M

La fin de saison approche et c'est l'heure de venir ici dresser une courte synthèse de notre bilan sportif. Nous pouvons être fiers cette année encore, car les résultats sont à la hauteur de nos objectifs, en terme de formation comme de résultats, aussi bien pour nos équipes pontoises que pour nos équipes qui jouent en entente en régional avec nos voisins dunois. Nos petits Baby et Poussins qui sont à la base et les fondations du Basket Club Pontois, ont quant à eux participé activement par leurs belles représentations aux divers rassemblements ludiques organisés dans tout le département.



Équipe U17M

Nous vous proposons aussi de venir découvrir notre beau sport d'éveil, de loisirs ou de compétitions, ceci tout le mois de juin pendant les créneaux d'entraînements et au mois de septembre à l'occasion des journées de Basket Découverte 🏀. Chacun est à même d'y trouver sa place que ce soit pour le loisir ou la compétition...

### RENSEIGNEMENTS

Secrétariat : 02.36.68.64.28  
ou par mail [cocotte.p@gmail.com](mailto:cocotte.p@gmail.com)

## AU JUDO CLUB PONTOIS

- **Baby-judo** à partir de 3 ans, judo-jujitsu enfants le mercredi de 18 h à 19 h et le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30.
- **Self défense jujitsu** pour adultes le mercredi de 19 h à 20 h 30.
- **Judo adultes** le vendredi de 19 h à 20 h 30.

### RENSEIGNEMENTS

06.09.25.92.14.  
<https://jcpointois.sportsregions.fr>



## UNION SPORTIVE PONTOISE

Le Comité de direction de l'Union Sportive Pontoise se réjouit d'avoir pu créer ses premières équipes jeunes comprenant des filles dès la première année. Une association n'est rien sans ses bénévoles que nous remercions du temps passé sur le terrain et dans les accompagnements. Nos jeunes sont encadrés par des joueurs ou des dirigeants qui sont au club depuis plusieurs années.

Nos deux U18 sont en entente avec l'OC Châteaudun. Les compétitions arrivent bientôt à leurs termes. Toutes nos équipes jeunes participeront à des tournois dans la région. Nous organisons notre premier tournoi le 15 Juin 2019 pour ces mêmes catégories. L'US Pontoise est ravie d'accueillir le tournoi Tous Ensemble Pour Robin qui

se déroulera à Saint-Denis-Lanneray en semi-nocturne le samedi 15 juin 2019. On vous attend nombreux ce 15 juin pour faire la fête avec nos jeunes.

**Le Comité de Direction**

### RENSEIGNEMENTS

UNION SPORTIVE PONTOISE  
Tel : 06.37.07.04.85  
Email: [526748@lcfoot.fr](mailto:526748@lcfoot.fr)



Aurélien Lemoult encadre les U7 (8 Joueurs)



Marc Potier encadre les U9 (14 Joueurs)



Olivier Boncori encadre les U13 (12 Joueurs)

## HABITAT OPAH



### Des aides pour améliorer son logement

La Communauté de Communes du Grand Châteaudun a engagé il y a 3 ans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur 5 communes de son territoire (Châteaudun, Jallans, Lanneray, La Chapelle du Noyer, St-Denis les Ponts). Vous pouvez peut-être en bénéficier !

**Le principe ? Accompagner les propriétaires dans leur projet de travaux et mobiliser des subventions pour faciliter le financement**

#### Comment bénéficier de l'OPAH ?

**Vous êtes :**

**Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur**

**Vous souhaitez :**

✓ **Réaliser des économies d'énergie**

Améliorer l'isolation de votre logement, réduire vos charges de chauffage, améliorer votre confort thermique, etc.

**Isolation, chauffage, menuiseries, ventilation**

✓ **Adapter votre logement à la perte d'autonomie**

Transformer votre salle de bain, adapter vos WC, améliorer les cheminements (rampes, suppression de marches, monte-escalier...), installer des volets roulants motorisés, créer une unité de vie en rez-de-chaussée

✓ **Entreprendre de gros travaux de réhabilitation**

Réhabiliter un logement entièrement, traiter une situation d'insalubrité

✓ **Réhabiliter un logement locatif**

Procéder à une réfection complète ou partielle dans un logement occupé ou vacant

#### Sous quelles conditions ?

**Propriétaires occupants**

Logement privé occupé à titre de résidence principale, logement de plus de 15 ans, conditions de ressources

**Propriétaires bailleurs**

Conditions de loyers et engagement de 9 ans, conditions de ressources pour les locataires, intérêt du projet

**A savoir :**

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels, et ne pas être commencés avant d'avoir reçu les accords de financements.

#### Où se renseigner ?

Directement auprès de SOLIHA

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

NORMANDIE SEINE  
Eure / Eure-et-Loir

- Informations, conseils
- Visites à domicile
- Préconisations
- Recherche de financements
- Dossiers de subvention
- Suivi personnalisé

**02 37 20 08 58**

[contact28@solihha.fr](mailto:contact28@solihha.fr)

36 avenue M. Maunoury  
28 600 LUISANT

Ou lors des permanences d'information

**A Châteaudun**

- le **1er jeudi** de chaque mois à la **Mairie** de 10h à 12h
- le **3ème jeudi** de chaque mois à la **Communauté de Communes** de 10h à 12h (2 route de Blois)

**Gratuit et sans engagement**

#### Depuis 3 ans...

- ▶ **Plus de 100 logements rénovés**
- ▶ **1,5 M€ de travaux engagés**  
Principalement au profit des artisans locaux
- ▶ **Plus de 900 000 € de subventions accordées**  
Pour les habitants du territoire

Des projets financés en moyenne à 60% !

